



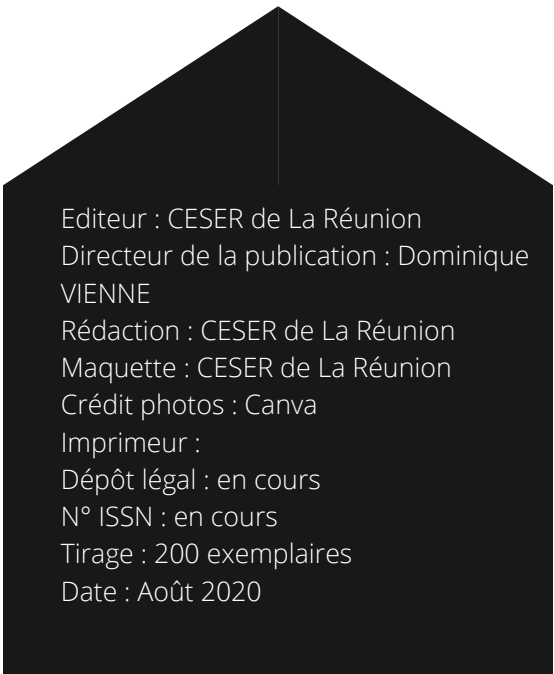
PREMIÈRE CONTRIBUTION POST COVID-19

ET MAINTENANT,

QUE VOULONS-NOUS ?

Juin 2020





Editeur : CESER de La Réunion
Directeur de la publication : Dominique
VIENNE
Rédaction : CESER de La Réunion
Maquette : CESER de La Réunion
Crédit photos : Canva
Imprimeur :
Dépôt légal : en cours
N° ISSN : en cours
Tirage : 200 exemplaires
Date : Août 2020

ET MAINTENANT, QUE VOULONS-NOUS ?

« Il faut autant d'esprit pour faire
une question opportune qu'il en faut
pour faire une bonne réponse ».

Le livre des proverbes anglais (1838)

PREMIÈRE CONTRIBUTION POST COVID-19








ET MAINTENANT,

QUE VOULONS-NOUS ?

BUREAU du 18 juin 2020

Adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés du Bureau
par délégation de l'Assemblée plénière du 4 avril 2018
au regard des mesures générales nécessaires pour faire face
à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

SOMMAIRE

1 - INTRODUCTION	5
2 - QUELLES NOUVELLES DYNAMIQUES DE GOUVERNANCE DU TERRITOIRE ET DE DÉMOCRATIE PERMANENTE ?	6
3 - TRAJECTOIRES	7
 Trajectoire citoyenne	7
 Trajectoire économique	9
 Trajectoire territoriale et démographique	11
 Trajectoire environnementale	12
 Trajectoire éducative	13
 Trajectoire alimentaire	15
 Trajectoire sociale du bonheur	17
4 - QUELLE NOUVELLE COMPTABILITÉ ET QUELS INDICATEURS DE SUIVI ET DE MISE EN ŒUVRE POUR MESURER L'ACTION PUBLIQUE/PRIVÉE ?	19
CONCLUSION	22

1. INTRODUCTION

L'humanité dans la deuxième décennie de ce nouveau siècle est soudainement confrontée à une pandémie : le coronavirus (SARS-CoV-2 - COVID-19).

Le monde a pris connaissance de son émergence, dans un horizon géographique lointain de son quotidien et de son environnement, à Wuhan (Chine), sans y prendre réellement garde. Cette pandémie est devenue, aujourd'hui, la préoccupation de son quotidien tant dans ses effets immédiats que dans ses conséquences.

Au fil des semaines et des mois écoulés, elle a obligé au confinement plus de la moitié de la population mondiale, entraînant la mise à l'arrêt d'une grande partie du système productif et, de fait, une grave crise économique avec des conséquences inéluctables en matière sociale et sociétale.

Des voix issues de nombreuses institutions, de personnalités politiques, économiques, sociales, d'écrivains, de philosophes alertent sur une récession d'une ampleur inégalée et sur ses potentiels impacts. Ils font part également de propositions, tirées de leur analyse de la situation, pour des évolutions ou changements de politiques.

D'autres voix, observant les effets sur la planète du point de vue écologique et, plus largement, environnemental, y voient des lueurs d'espoir et de pistes de propositions pour engager de manière volontariste de nouvelles politiques.

Pour le CESER, institution représentant la société civile organisée de La Réunion, il appartient, à tout un chacun, de réfléchir et de proposer. Cela doit se faire à la lumière des enseignements du passé, en redonnant du sens, individuel et collectif, à ce qui doit être entrepris.

Il ne saurait se soustraire à cet exercice : c'est en poursuivant ces objectifs qu'il a continué, ces trois derniers mois, son activité. Ses membres, à la place qui est la leur, au sein de la société civile réunionnaise, vivant ce moment singulier, lui ont fait part de leurs attentes et de celles de nombreux citoyens. Ils ont ainsi fait et relayé des propositions à transmettre aux autorités pour enrichir leur connaissance des difficultés et des attentes qui se faisaient jour.

Le CESER souhaite poursuivre ce travail commencé au travers de deux contributions. Dans cette première, il pose des constats et des questionnements pour pouvoir débattre afin de proposer.

C'est en ayant à l'esprit ce que Pythagore enseignait « l'homme est mortel par ses craintes, il est immortel par ses désirs », qu'il souhaite porter ses réflexions sur les changements de paradigmes qu'il faudra poser en héritage aux générations actuelles et futures. Il les fera en :

- > dessinant la voie de trajectoires qui doivent, de son point de vue, guider les actions publiques et citoyennes ;
- > proposant une gouvernance territoriale ouvrant le champ à la conduite de politiques publiques intégrées et animées sur le(s) territoire(s) ;
- > passant d'une logique, fondée sur un objectif à atteindre avec des ressources importantes à mobiliser qui, trop souvent, vient s'écraser sur « le mur des réalités » et sa non appropriation par différents acteurs, à celle basée sur :
 - les ressources disponibles à un moment donné (humaines, technologiques et financières),
 - un engagement pour atteindre des buts intermédiaires, réalisables, qui nourriront une ambition commune.

Ainsi, à la lumière des premiers constats de cette crise multidimensionnelle que ses membres ont pu faire, le CESER a structuré sa première contribution autour de questionnements à travers les sept trajectoires qu'il a identifiées dans son rapport « Notre manière réunionnaise d'agir pour Faire territoire(s) et Faire société : Informer, Bâtir et Transmettre ».

Il enserme sa démarche avec, en amont, une interpellation sur la gouvernance et la démocratie locale, et, en aval des propositions et/ou questionnements d'indicateurs d'évaluation des empreintes économiques, sociales et environnementales.

Cette démarche n'a d'autre ambition que d'ouvrir des questionnements face à la tâche qui s'ouvre devant chacun d'entre nous : citoyens élus, citoyens représentatifs et citoyens.

Par où commencer ?
Où faut-il aller ?

2. QUELLES NOUVELLES DYNAMIQUES DE GOUVERNANCE DU TERRITOIRE ET DE DÉMOCRATIE PERMANENTE ?

Les mouvements sociaux survenus en novembre 2018 dans toute la France avaient fait ressortir trois fractures de la société actuelle : civique, territoriale et sociale que la crise multidimensionnelle, conséquence de la crise sanitaire COVID-19 n'a fait qu'amplifier. Ces événements récents confortent la pertinence de faire converger la restauration d'une forme de citoyenneté responsable et une manière nouvelle de concevoir et de mettre en œuvre les politiques publiques dans le cadre d'une gouvernance renouvelée, territorialisée, mêlant action publique et action privée que nos concitoyens appellent de leurs vœux.

Le fil conducteur de cette gouvernance à réinventer doit être guidée par l'Efficiace, éclairée par l'Évaluation des politiques publiques conduites sous le prisme des trajectoires propres au Territoire. Il se doit de toujours orienter l'action publique, de surcroît lorsqu'elle est impactée par des stratégies de rupture lors d'évènements soudains, imprévisibles ou, à tout le moins, non anticipés.

Le CESER avait engagé sa réflexion dans le cadre de la concertation lancée par le Gouvernement, concernant le projet de Loi 3D, avant que l'actualité ne prenne le pas sur les discussions en cours. Il convient de retenir de cette situation dictée par la crise sanitaire, la réassurance de la réflexion engagée par le CESER, avant qu'elle ne débute, reposant sur une double nécessité conjointe :

- > conjuguer un État garant de l'unité de la Nation et une organisation territoriale de la République,
- > répondre à l'exigence contemporaine de démarche collaborative et de transparence démocratique fondant la résilience comme réponse aux crises de toute natures.

La gestion de la crise sanitaire à l'échelle de notre pays et à celle des territoires diversement affectés par la propagation du virus, aura également illustré la nécessaire complémentarité entre le cadre national et les adaptations au plan local indispensables. Elle conforte également le CESER dans le besoin impérieux de renforcer les exercices des compétences déconcentrées et décentralisées.

Pour le CESER

À l'observation factuelle de l'action publique en gestion de crise, et au-delà des événements récents, pour répondre aux fractures ainsi exacerbées, il apparaît crucial pour le CESER que des réponses soient apportées à :

- > Quelle gouvernance territoriale renouvelée dans le cadre d'une nouvelle démocratie ou de la démocratie permanente ?
- > Comment rapprocher les citoyens des décisions prises et ce en pleine responsabilité ?
- > Comment mieux et plus associer démocratie participative et démocratie représentative ?

3. TRAJECTOIRES

Le CESER apporte sa réflexion à travers une dynamique d'acteurs publics-privés basée sur 3 piliers : Agir ensemble, Faire territoire(s), Faire société. Il les décline en 7 trajectoires à mettre en synergie.



Trajectoire citoyenne



Trajectoire économique



Trajectoire territoriale et démographique



Trajectoire environnementale



Trajectoire éducative



Trajectoire alimentaire



Trajectoire sociale et du bonheur

Trajectoire citoyenne



Quelles opportunités et ressources démocratiques et citoyennes ont émergé avec cette crise permettant un modèle plus soutenable et d'innovation démocratique ?

Le CESER souligne la prise de conscience des citoyens durant le confinement pour trouver ou retrouver le pouvoir personnel et social d'agir dans le but d'infléchir les destinées collectives. Cette prise de conscience et les nouvelles manières de vivre perdureront-elles au déconfinement ?

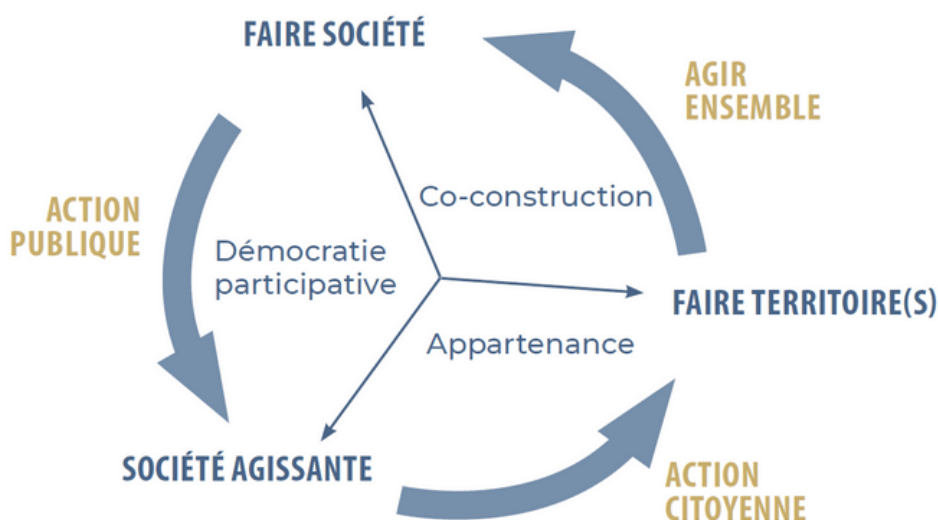


Figure 1 : La société réunionnaise agissante vue par le CESER

La population réunionnaise a eu très majoritairement un comportement citoyen respectueux, tant dans l'application des gestes barrières que dans le respect des règles de confinement. Cette preuve de civisme s'est accompagnée d'un plus grand souci de l'autre ; et des initiatives solidaires ont vu le jour. Elles portaient aussi bien sur le don de protections individuelles que sur la distribution de repas aux soignants ou de colis alimentaires aux plus démunis.

L'autre fait marquant a été une expression citoyenne dense, notamment sur les réseaux sociaux. Une expression axée en particulier sur le commentaire des décisions politiques ou sur l'arrivée ou non du pic épidémique, soulignant à notre sens la volonté du citoyen de mieux comprendre cette crise sanitaire et ses conséquences.

La prise de conscience par les citoyens de nos vulnérabilités, ce regain de solidarité, ce pas vers l'autre pourraient faire émerger une nouvelle manière de vivre dont la concrétisation nous appartient.

Pour le CESER

> Concernant les savoirs scientifiques

Quelle compréhension de l'épidémie et de la crise par l'ensemble des citoyens ? Quelle adhésion des citoyens aux décisions prises ? Comment s'assurer, en effet, que les partages publics des données soient les plus pédagogiques possibles afin de permettre une meilleure compréhension, adhésion et responsabilité ?

> Concernant les initiatives citoyennes

Les nombreuses initiatives citoyennes observées ont démontré que celles-ci pouvaient se réaliser sans nécessairement une intervention publique.

Quel bilan de ces initiatives citoyennes pendant le confinement ? Celles-ci vont-elles perdurer dans la phase de déconfinement, et après ? Si oui, par qui devraient-elles être portées : associations, institutions publiques, ... ? Et avec quels moyens ?

Quelles opportunités en termes d'innovation démocratique et sociétale à favoriser et à valoriser ? Et avec quels moyens à mobiliser pour favoriser une participation citoyenne ? Dans quelles mesures la formation des citoyens à la citoyenneté peut-elle renforcer leur participation ?

> Concernant la manière réunionnaise de vivre durant ces dernières semaines

Force est de constater que la population réunionnaise a accepté avec responsabilité la limitation des déplacements et qu'une entraide spontanée s'est développée. Cette réaction peut ouvrir la voie à la transition écologique (mobilités douces et/ou décarbonées, circuits-courts,) et sociale (vieillesse de la population, ...).

Ce contexte ne présente-t-il donc pas l'opportunité d'enclencher un nouveau modèle axé aussi bien sur le "mieux" que le "plus" (plus durable, plus résilient, ...) ?

> Concernant les concertations et les dialogues territoriaux

Cette crise est venue s'ajouter aux événements sociaux récents qui avaient fait ressortir différentes fractures au sein de la société et l'exigence de nouveaux modes de gouvernances partagées.

Quels sont les acteurs concernés par la concertation ? Avec quels moyens ? Comment s'assurer d'une co-élaboration aboutie ? Faut-il redéfinir et revitaliser les relations des conseils consultatifs avec leurs instances politiques ?

Trajectoire économique



Quelle économie résiliente au service de la régénération du territoire pour un développement soutenable de La Réunion ?

La crise liée au COVID-19 a révélé les fragilités de notre économie, constituée à plus de 90 % de TPE et de PME, fortement dépendantes dans certains secteurs des importations. Nombre d'entreprises font face à des pertes économiques importantes pouvant amener certaines d'entre elles à envisager une cessation d'activité. Il en est ainsi de celles qui avaient augmenté leurs stocks, périssables, avant le confinement, et qui n'ont pu les écouler. Les entreprises qui auront su et pu résister, risquent, cependant, de voir apparaître des difficultés nouvelles, en particulier de trésorerie, rendant difficile le paiement des charges fixes mensuelles. Pour toutes, les perspectives de reprise restent fragiles au vu du contexte global. La crise aura aussi redémontré le rôle, l'importance et la nécessité d'approches locales dans la construction et la mise en œuvre de solutions opérationnelles permettant de mieux résoudre de potentielles nouvelles crises (exemple : tissu d'entreprises consolidées, maillées et développant des relations plus solides entre elles).

Pour le CESER

> Concernant notre modèle de développement

Comment capitaliser les expériences des Plans de Continuité d'Activités (PCA) pour construire les conditions de leur réactivation pour demain ? Quelle échelle pertinente pour conduire les transitions nouvelles et mieux gérer le déploiement des investissements à opérer ? Comment plus et mieux ancrer notre économie tout en assurant une sécurisation des importations nécessaires et vitales ? Quels secteurs d'activités à prioriser ? Comment concilier reprise d'activités et les ambitions de soutenabilité, de durabilité et d'inclusivité ?

Comment développer de manière plus durable et soutenable les relations économiques avec les pays de la zone dans une démarche de codéveloppement durable ? Comment mieux insérer La Réunion dans son environnement de pays ACP (appartenant à des blocs économiques régionaux, parties-prenantes aux APE) ? Comment faire du territoire de proximité un échelon stratégique ?

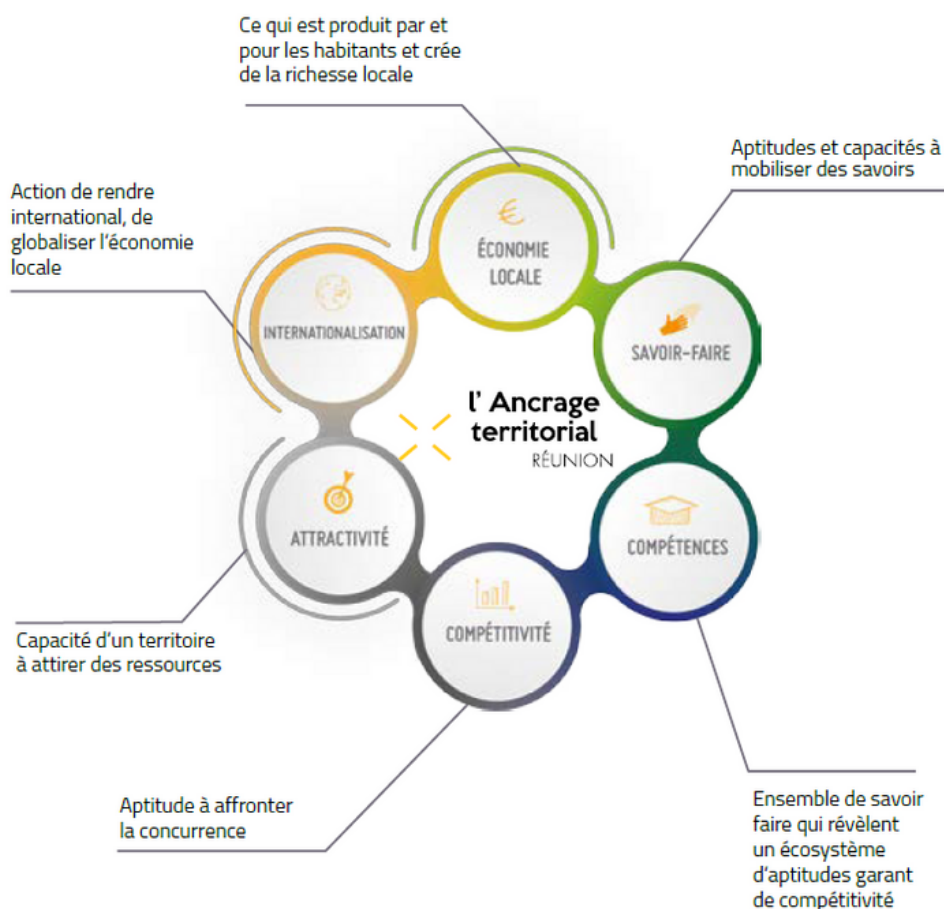
> Concernant la coordination des investissements publics et privés

Quelles sont les fondements socio-économiques à sanctuariser ? Comment les structurer autour d'axes prioritaires ? Comment renforcer l'effet levier des dispositifs d'aides et d'accompagnement aux entreprises pour le territoire ? Comment (re)localiser certaines activités industrielles stratégiques clés ? Comment investir dans la création de solutions économiques et territoriales innovantes ? Comment développer véritablement l'ESS dans tous ses aspects ainsi que l'économie circulaire afin qu'elles puissent répondre aux besoins du territoire et permettre de construire un schéma économique et social plus équilibré (moins cyclique), plus durable (plus économe en ressources rares), plus solidaire (solidarités sociales et intergénérationnelles) et mieux régulé (par une meilleure gouvernance) ? Comment mettre en œuvre une véritable éco-conditionnalité ?



Il faut « réinventer » le local !

Le territoire doit servir le développement local et s'inscrire dans des logiques globales et des marchés élargis (*concurrence territoriale*).



> Concernant les métiers traditionnels et/ou de proximité

L'État a sollicité les citoyens occupant des métiers indispensables à la vie de tous les jours pour qu'ils assurent par leur comportement la continuité de la vie de la cité et subviennent à nos besoins essentiels de court terme.

Quelle promotion est à envisager de ces métiers traditionnels et/ou de proximité dans un contexte notamment de vieillissement accéléré de la population ? Quelle nouvelle valeur leur reconnaître ? Comment s'assurer que nos besoins de long terme soient pris en considération dès aujourd'hui pour un monde soutenable ?

> Concernant la situation sociale

Comment la crise sanitaire et le confinement renouvellent-ils la question du pouvoir d'achat des plus précaires de notre société ? Comment enrayer une paupérisation d'une partie de la population ? Comment la consommation des ménages peut-elle venir à nouveau alimenter les moteurs de notre économie ? Comment redonner de la stabilité à l'emploi et aux revenus qu'il génère ? Comment trouver des solutions économiquement viables pour régler la situation des travailleurs non déclarés qui n'ont pu subvenir à leurs besoins, faute de moyens financiers ? Comment faire émerger un véritable dialogue social pérenne ?

> Concernant la gouvernance territoriale

Comment envisager une nouvelle gouvernance territoriale pour soutenir le développement d'une économie locale, résiliente, durable et solidaire ? Comment organiser autour d'Espaces d'Intelligence Territoriaux les démarches de Territoire d'Innovation et Territoire d'Industrie, initiées récemment par l'État ? Comment redéfinir des besoins d'intérêt général décisifs et urgents dont on ne peut pas faire l'économie ?

Trajectoire territoriale et démographique



Quelle nouvelle organisation du territoire plus résiliente et plus soutenable au service des Réunionnais ?

Cette crise, au-delà de son aspect conjoncturel, questionne par des aspects structurels sur :

- Les fragilités de notre économie en matière de viabilité des entreprises, de santé, de services publics, d'inégalités et de souveraineté ;
- Les fractures, déjà existantes, de la société réunionnaise : fracture civique, fracture sociale mais aussi fracture territoriale notamment en matière de gouvernance ;
- La soutenabilité de notre modèle de développement dans sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur et dans ses dimensions écologiques, solidaires ;
- La place de la puissance publique dans sa capacité à anticiper, gérer et résorber des crises systémiques.

Pour le CESER

> Concernant des nouvelles formes de gouvernance

Quel rôle a été accordé à l'intelligence collective et territoriale en ces temps singuliers ? Comment inventer une coopération au service d'une stratégie territoriale ? Quelle coordination mettre en place pour une meilleure efficacité des actions ? Qui en sont les acteurs ? Quels objectifs visés ? Quelles ressources à mobiliser pour une prise de décision éclairée et rapide ? Quelle place accordée aux ressources financières et aux données statistiques ?

> Concernant l'anticipation à une crise majeure

Quels sont les points forts et les faiblesses du territoire ? Comment les collectivités territoriales ont-elles anticipé et géré cette crise ? Quelle communication les institutions publiques ont-elles adoptée ? Dans quelle mesure la relation usager/institution a-t-elle été préservée ? Quels enseignements peut-on en tirer pour la suite ? Quels sont les protocoles et les procédures à mettre en place pour éviter une situation similaire ?

> Concernant la stratégie de territoire

Pour le CESER, la stratégie du territoire est intimement liée aux politiques menées au niveau régional, national et européen.

Quels ajustements opérer ? Quels axes stratégiques à développer ? Quelle cohérence des différentes stratégies avec les ressources et les financements mobilisables ?

Trajectoire environnementale



De quels leviers et ressources disposons-nous pour favoriser une relance placée sous le signe de la transition écologique ?

La crise sanitaire a mis en évidence nos vulnérabilités et interactions vis-à-vis de la nature. Or les modes de consommation et de production de masse, la destruction des écosystèmes, le dérèglement climatique sont autant de facteurs qui rendent nos sociétés plus fragiles face aux risques globaux et croissants qu'il s'agisse de pandémies ou de catastrophes naturelles.

Par ailleurs, là où certains pouvaient douter de l'impact des activités humaines sur le réchauffement climatique ou sur la biodiversité, les chutes spectaculaires des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de la qualité de l'air, le comportement de la faune ont démontré, dans la période de confinement, le lien étroit d'interdépendance entre la nature et l'homme.

Certains comportements incivils sont à déplorer, d'une façon générale, en matière de gestion des déchets par les particuliers, lesquels se sont aggravés avec le confinement.

Pour le CESER

> Concernant la prise de conscience écologique

En quoi les mesures de limitation des déplacements et la diminution de la consommation au profit de besoins/produits dit « essentiels » et de première nécessité, donnent maintenant l'opportunité d'en retirer des enseignements pour demain ?

Comment transformer cette plus grande prise de conscience écologique en un réel changement des mentalités et des comportements sur le moyen-long terme ? De quels outils dispose-t-on pour communiquer et favoriser cette évolution des habitudes, sans laquelle la transition écologique ne pourra se faire ?

> Concernant l'économie circulaire locale

Comment développer des filières alimentaires, artisanales et industrielles permettant une production de biens et de services à partir de matières premières locales ou importées quand elles n'existent pas localement (notion d'import/substitution), tout en intégrant un processus de recyclage permettant de limiter le gaspillage des ressources et la production de déchets ? Quels sont les outils financiers disponibles pour encourager les entreprises à se lancer dans une industrialisation plus verte, créatrice d'emplois dans les secteurs des transports, de l'énergie, de l'agriculture, des bâtiments, ... ?

De quelles ressources et leviers dispose-t-on afin d'atteindre l'objectif d'autonomie en matière de production d'énergie électrique prévu par la Programmation Pluriannuelle de l'énergie (PPE) ?

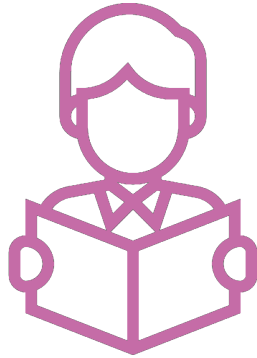
Comment renforcer les connaissances sur la richesse et les potentialités de notre biodiversité insulaire de la ZOI tant dans la recherche de traitements contre les maladies qu'en matière alimentaire ?

> Concernant la relance

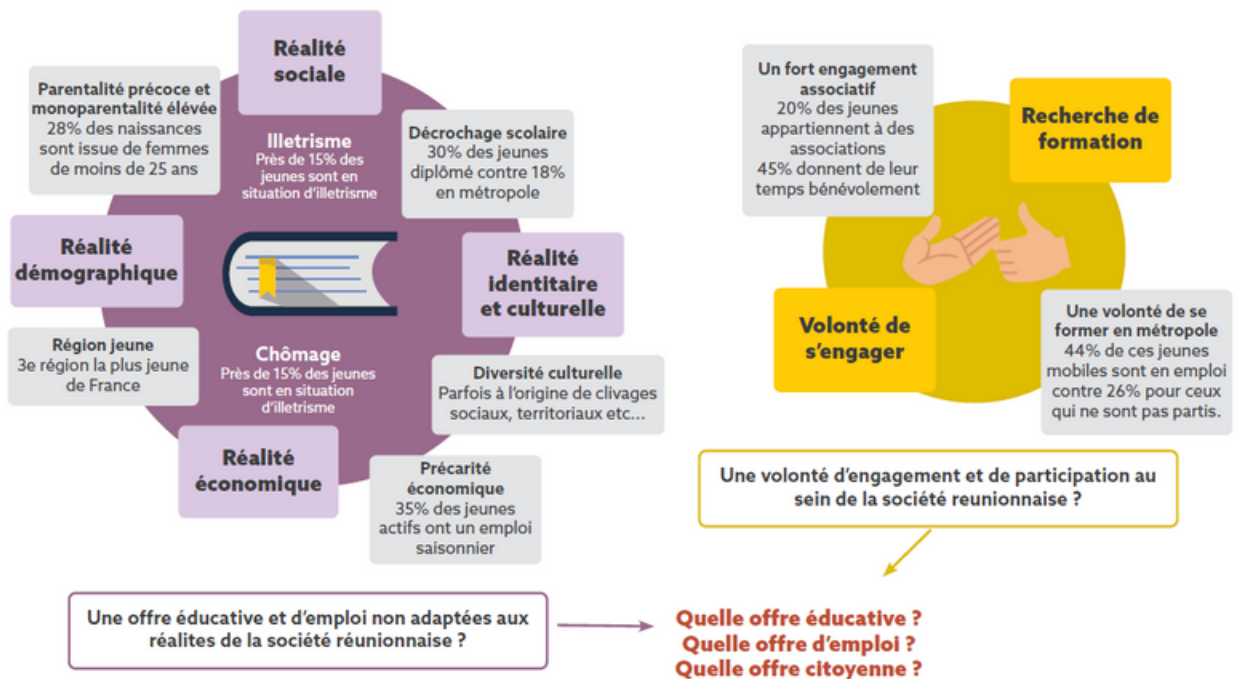
Comment conditionner des aides économiques à des contreparties environnementales et sociales ?

Quelles sont les marges de manœuvre pour permettre une relance tournée vers des projets d'aménagement durable notamment dans le secteur de la mobilité et des logements ?

Trajectoire éducative



Quels équilibres à opérer pour les apprenants Réunionnais en contexte d'appropriation de savoirs, de savoirs faire et de savoirs être en présentiel et/ou distanciel dans un système de formation au regard de l'évolution des usages ?



Cette crise a révélé les vulnérabilités du système éducatif et de formation (manque de moyens infrastructuraux, techniques et pédagogiques, fracture numérique, défaut de préparation des acteurs, ...) mais aussi une formidable adaptabilité et réactivité immédiate du système à une situation soudaine, d'une ampleur considérable et d'une importance majeure.

La crise sanitaire a fait ressortir d'un côté l'accélération de la transition numérique en matière d'éducation et de formation, et de l'autre les inégalités dans les usages numériques. Ces derniers posent de nombreuses difficultés notamment en termes :

- d'acquisition d'équipements informatiques ;
- d'utilisation des outils d'enseignement à distance ;
- d'accès à des réseaux internet de qualité ;
- d'inexistence d'espace de travail à domicile ou d'espaces de travail partagés.

Ces contraintes interpellent davantage la société face à une fracture numérique non résolue mais de moins en moins marquée à ce jour. Pour garantir la continuité de l'activité pédagogique et d'enseignement, des modalités de formation à distance ont été mises en place ou activées et de nouvelles organisations autour d'une manière différente et inédite pour beaucoup de travailler ensemble ont été développées. Les limites du distanciel sont cependant apparues avec la rupture du lien social relative au confinement. Par ailleurs, la formation par apprentissage devra faire l'objet d'une réflexion particulière au regard du contexte économique.

L'épisode actuel, confinement et début du déconfinement, a démontré l'engagement et la créativité des personnels d'éducation et de formation en termes de pédagogie et de redynamisation de la relation enseignants/apprenants/parents.

Pour le CESER

> Concernant le copilotage au sein du système de formation initiale et continue

Quelle collaboration envisagée pour une politique de gouvernance éducative partagée ? Quelles articulations entre les responsabilités des acteurs du monde éducatif et celui de la formation ? Comment repenser l'école - au sens large - dans son contexte social, économique, environnemental et sociétal ? Quelle offre éducative mettre en place pour répondre aux réalités de la société réunionnaise ? Comment sécuriser le parcours des jeunes en signature de contrat et en recherche de stage ? Quel accompagnement pour répondre aux besoins des entreprises et des CFA sur le territoire ?

> Concernant l'usage du numérique

Comment enrayer la fracture numérique ? Quels sont les outils de communication à développer entre les enseignants, les formateurs, les apprenants et les familles, en et hors temps de crise ? Comment accompagner les Réunionnais dans l'accès aux équipements informatiques et aux réseaux de connexion ?



Trajectoire alimentaire



- Quelles opportunités et quelles ressources ont émergé avec la crise actuelle afin d'amplifier une transition vers des modes de production et de consommation alimentaires plus résilients pour La Réunion ? ●

La dépendance du territoire aux approvisionnements de l'extérieur s'est faite ressentir sur les importations pour un certain nombre de produits du secteur alimentaire. Les comportements individuels, se traduisant en frénésie acheteuse, ont expliqué dans de nombreux cas des ruptures de stocks de commerces alimentaires, et ce uniquement sur des produits d'importation ou la production est en repli ou pas de saison (ail, oignons, pommes de terre et carottes).

La situation vécue a été aussi parfois la redécouverte de produits locaux frais et transformés qui n'étaient pas forcément plus chers.

Sur le plan économique, les entreprises agricoles n'ont pas été épargnées (problèmes de trésorerie et d'impayés, importations des fournitures et matériaux, chômage partiel, ...) et pourtant les facilités d'intervention du programme européen FEDER, déclinées au niveau régional par un dispositif de soutien exceptionnel pour les entreprises, ne les ont pas concerné, pas plus que le Fonds de Solidarité National (FSN).

La période de confinement a engendré des difficultés d'écoulement pour certains producteurs dans la grande distribution et sur les marchés, et pour d'autres, la perte d'une grande partie de leur production. Cette situation a eu, parfois, pour conséquence une flambée des prix sur quelques produits frais en perte de vitesse dans la production locale.

Pour le CESER

> Concernant notre modèle de développement agricole

Ne doit-on pas se saisir de cette opportunité pour s'interroger à nouveau sur le modèle de développement agricole souhaité pour notre territoire insulaire, Région Ultrapériphérique de l'Union européenne, dans la zone océan Indien, « Pour une agriculture performante, diversifiée, solidaire et respectueuse de l'homme et de la nature » ? Ne faudrait-il pas, dans ce cas, prendre en considération le fait que La Réunion, de par son organisation économique et au travers de ses filières de production et de ses interprofessions, est différente des autres DOM ?

> Concernant la soutenabilité alimentaire territoriale

La Réunion dispose-t-elle des atouts pour répondre à une plus grande soutenabilité alimentaire territoriale, laquelle apparaît cruciale en temps de crise ? Existe-t-il, dans la zone, des perspectives de coopération à long terme pour le secteur agro-alimentaire, et ce en réponse aux besoins d'une population en croissance et à l'impératif de sécurisation alimentaire ?

Un modèle de développement encore plus vertueux peut-il se dessiner, faisant le choix de la proximité et de l'environnement géographique, favorisant la production locale en termes d'ancrage territorial en tant que socle de notre économie ? La territorialisation de notre alimentation passe-t-elle nécessairement par l'évolution de nos modes de production, de transformation, de distribution et de consommation ?

> Concernant l'éducation et la prise de conscience

Quel nouveau mode de consommation plus responsable et respectueux de l'environnement doit être initié ? Comment faire pour l'accompagner d'une prise de conscience collective, en faveur des achats, des commerces de proximité et de la production agricole locale (ventes directes, livraisons à domicile, ventes en ligne) ? Quelle opportunité pour ce secteur d'activités de tisser du lien social et de revaloriser son utilité, parfois déconsidérée, et pourtant essentielle à notre bien-être, même si sur notre territoire l'ESS, très présente sous forme de coopératives de production, y est ancrée depuis plus de 50 ans maintenant ?



Trajectoire sociale et du bonheur



Quelles opportunités et quelles ressources ont émergé avec la crise actuelle afin de favoriser un système plus social, voire sociétal et inclusif à La Réunion ?

Si l'aggravation de la fracture sociale a pu être jusqu'alors « contenue » en raison de l'existence d'amortisseurs sociaux, la crise a révélé que la puissance publique ne pouvait prendre à sa charge tous les maux et a montré ses limites. À cet égard, la conscience citoyenne et la solidarité ont pris le pas, démontrant une certaine efficacité de réseaux de proximité jusque-là peu mis en lumière.

Les inégalités sociales se sont cependant révélées et renforcées, entraînant plus de familles réunionnaises dans la précarité.

La promiscuité avec l'impossibilité de s'isoler pose la question du « mal logement ». Une situation d'autant plus difficile à vivre pour les victimes de violences intra-familiales.

Les failles et les limites du système de santé français sont devenues de plus en plus évidentes.

Les habitudes culturelles des Réunionnais ont été bouleversées. Au-delà des gestes barrières, ce sont des coutumes culturelles qui ont été suspendues pour des raisons sanitaires.

Les activités culturelles ont été arrêtées dans leurs expressions habituelles, pénalisant les acteurs du secteur.

L'émergence du télétravail a apporté des changements dans les activités, parfois subis et parfois représentant une opportunité.

Pour le CESER

> Concernant la solidarité

Comment renforcer les réseaux d'éducation populaire ? Pourrait-on reconnaître et consacrer les réseaux de proximité émergents qui ont fait leurs preuves pendant la crise ? Comment l'action de l'État pourrait s'inscrire dans l'animation et la mise en cohérence de ces nouveaux réseaux de proximité ? Quels sont les besoins des associations qui n'ont pas pu s'adapter et réaliser leurs missions pendant la crise et comment accorder davantage de place à leur plus-value sociale sur le territoire ?

> Concernant la digitalisation des relations

Comment mieux considérer le besoin « vital » de liens et de contacts, notamment concernant les personnes âgées ou dépendantes ?

Comment le numérique peut-il renforcer, de manière complémentaires aux contacts humains, ces liens ? Des initiatives locales émergentes pourraient-elles permettre de combattre l'isolement par d'autres canaux que les outils digitaux ?

Comment réellement lutter contre l'illectronisme et agir véritablement contre la fracture numérique ?

Quels enseignements retirer de l'expérience du télétravail ?

> Concernant les inégalités sociales et la précarité

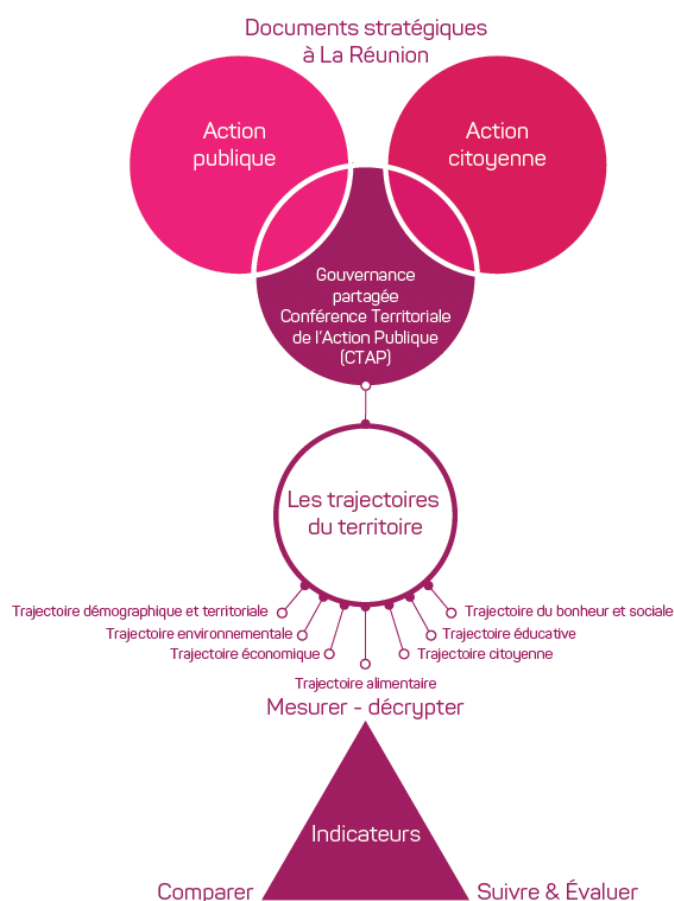
La précarité à La Réunion et ses conséquences sur le développement du territoire sont-elles vraiment prises en compte par l'ensemble des acteurs pour devenir une grande cause de notre territoire ?

> Concernant la culture

Comment soutenir et relancer le secteur culturel par une aide d'ampleur, à la mesure des enjeux qu'il recouvre ? Pour y parvenir, quelle réflexion partagée entre les acteurs et les collectivités locales serait à envisager et quels moyens à engager dans un cadre contractuel ?



4. QUELLE NOUVELLE COMPTABILITÉ ET QUELS INDICATEURS DE SUIVI ET DE MISE EN ŒUVRE POUR MESURER L'ACTION PUBLIQUE/PRIVÉE ?



Afin d'éclairer les choix de politiques publiques et de guider les stratégies de développement pour un avenir commun, le CESER souhaite poursuivre son travail de sélection d'indicateurs pertinents à l'échelle de La Réunion dans une volonté de cohérence entre les enjeux contemporains du territoire et la démarche évaluative à impulser. Ainsi, il convient de comprendre comment les indicateurs peuvent révéler les dynamiques territoriales à l'œuvre capable de construire La Réunion de demain dans une optique collaborative et de gouvernance partagée.

La crise Covid-19 questionne inmanquablement la stratégie du territoire et donc les outils permettant de mesurer les objectifs et les paliers intermédiaires à atteindre.

Pour le CESER

Cette crise ouvre des perspectives quant aux choix des indicateurs à prendre en considération, de même s'agissant de l'organisation institutionnelle autour de la statistique et de son rôle de nourrir la prise de décision.

> Concernant les indicateurs

Quels indicateurs complémentaires au PIB pour piloter la stratégie territoriale ? Quelle cohérence entre les Nouveaux Indicateurs de Richesse (NIR) nationaux, les Trajectoires 5.0 Outre-Mer, les Objectifs de Développement Durable (ODD) au niveau international, les indicateurs régionaux de compétitivité européenne (RCI) ? Dans quelle mesure les indicateurs choisis peuvent concilier les aspirations d'avant et d'après COVID-19 ? Quels indicateurs à prioriser au regard des nouvelles attentes liées à la crise ? Comment ces indicateurs peuvent-ils concilier les nouvelles exigences formulées en matière de soutenabilité, de durabilité, de résilience, de solidarité et d'inclusivité ? Comment intégrer la multi-dimensionnalité des indicateurs dans les politiques et actions mises en œuvre ?



> Concernant la gouvernance « statistique »

Quelles organisations institutionnelles dans le domaine de la statistique publique ? Quel rôle le Comité Régional pour l'Information Économique et Sociale de La Réunion (CRIESR) peut-il jouer ? Comment faire du partage d'informations entre les producteurs et utilisateurs de données ? Est-il pertinent de rassembler l'ensemble des données du territoire dans un portail unique de données ? Qui serait en charge de ce portail ?

Comment faire de la statistique, un outil au service du pilotage des politiques publiques ?

Quelle articulation à imaginer, dans le cadre du projet de loi 3D, entre le Comité Régional de l'Information Économique et Sociale de La Réunion (CRIESR), la Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP) et le comité territorial État/exécutifs locaux ?

> Concernant l'évaluation

Quelle place accorder à l'évaluation des politiques publiques ? Doit-on se cantonner uniquement à des évaluations en aval une fois les projets achevés ? Comment repenser les évaluations de l'amont à l'aval en passant par le suivi régulier des actions mises en place ? Quelle méthodologie adopter permettant de prendre en considération les externalités et les effets indirects des actions ? Comment les indicateurs s'inscrivent-ils dans cette démarche ?

> Concernant les mutations économiques, sociales et environnementales

Dans quelle mesure les statistiques peuvent-elles les accompagner ? Quelles instances en charge pour mener des analyses de prospective pour anticiper les mutations du territoire ? Quelle comptabilité adopter pour mesurer les retombées multi-dimensionnelles ?





CONCLUSION

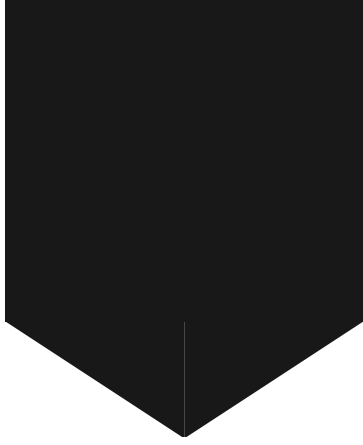
Ainsi, dans cette contribution le CESER, au regard des interventions de ses membres, a posé un certain nombre de questionnements. Ils ont pour objectif d'interpeller tous ceux qui dans leurs responsabilités d'acteurs publics ou privés doivent prendre des décisions face à l'après Covid-19. Ces questionnements appelleront une seconde contribution, des propositions et des recommandations du CESER, comme à son habitude, pour favoriser une dynamique territoriale par la mise en œuvre d'actions opérationnelles. Le CESER n'aura pas pour ambition de répondre à toutes les interrogations posées, laissant ainsi à tout un chacun, de le faire et de s'engager dans l'action.

Nos dernières publications :

- > Contribution & synthèse sur « Notre manière réunionnaise d'agir pour Faire territoire(s) et Faire société : Informer, Bâtir, Transmettre » - 19 mars 2019
- > Contribution sur « Le défi de l'union de tous les acteurs du territoire face au vieillissement de la population réunionnaise » - 22 octobre 2019
- > Rapport sur "Les Indicateurs de Transformation du Territoire INDICA'TER" - 15 novembre 2019

Copyright © Région Réunion – Conseil Economique, Social et Environnemental de La Réunion
10 rue du Béarn – BP 17 191 - 97804 saint-Denis Cedex

Pour mieux connaître le fonctionnement et les activités du CESER,
visiter le site www.ceser-reunion.fr




CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL

10, rue du Béarn - B.P. 17191
97804 Saint-Denis Cedex 9

Tél. : 0262 97 96 30
Fax. : 0262 97 96 31

ceser-reunion@ceser-reunion.fr
www.ceser-reunion.fr

 [ceser974](https://www.facebook.com/ceser974)

